



Plainte contre une gendarme

Par **propi**, le **19/08/2015 à 10:30**

bonjour, je suis marier a une gendarme et suite a un problème de couple on c est disputer et malheureusement elle ma donner plusieurs coup de points et pieds au visage et au ventre notamment dans les partie genital.j ai fait un certificat médical j aimerai savoir ou porter plainte et si la plainte ne sera pas étouffer ou mise de coter!

Par **alterego**, le **19/08/2015 à 11:31**

Bonjour,
Comme quoi il y a des casse-c.....s, même dans la Gendarmerie !
Plus sérieusement, vous pouvez le faire directement auprès du Procureur de la République (courrier recommandé AR), le seul à apprécier la recevabilité d'une plainte (modèles sur la toile).
Problème si la plainte est recevable, le Procureur confiera à la Gendarmerie l'audition de chacun de vous. Un petit classement sans suite semble se profiler à l'horizon.
Tout ceci sans connaître le motif de votre altercation qui pourrait aussi justifier le geste de votre épouse. L'adjudant Isabelle Florent (Corinne Touzet) ne l'aurait jamais fait. Prendre si peu soin des bijoux de famille du couple ça ne se fait pas.
Réconciliez-vous, si la chose est possible, ce ne sera que mieux.
Cordialement

Par **Tazeg**, le **19/08/2015 à 15:18**

Les violences conjugales sont un sujet grave. Personne n'est exempt de poursuites pénales, et encore moins les forces de l'ordre, qui se doivent d'une moralité et d'une conduite exemplaire.
Sachez que si vous écrivez au Procureur, il transmettra votre courrier à l'unité

dont vous dépendez afin de recevoir votre plainte. Donc le mieux est de vous présenter directement au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie la plus proche, avec votre certificat médical.rnrnLa mise en cause ne sera pas entendue par des collègues proches, et la justice fera son travail.

Par **propi**, le **19/08/2015** à **15:44**

merci beaucoup pour vos réponses ,heureusement pour moi je ne l'ai pas touché sinon je crois que c'est moi qui aurai des problèmes..